

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 485**27 mars 2002****SOMMAIRE**

A.K. Services, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	23268	berg	23252
A.K. Services, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	23268	Eurostone S.A., Luxembourg-Kirchberg	23251
Alex-Turi-Bar, S.à r.l., Luxembourg	23259	Ferronnerie Lordong, S.à r.l., Esch-sur-Alzette...	23253
Altenrhein S.A., Luxembourg	23255	Fibaco S.A., Luxembourg	23273
Alternative Finance S.A., Luxembourg	23258	Financière Samarie S.A.H., Luxembourg	23254
Ardexco S.A., Luxembourg	23277	Finbourg Finance S.A., Luxembourg	23268
Bili S.A., Luxembourg	23248	Findim Finance S.A., Luxembourg	23260
Bilux, S.à r.l., Luxembourg	23235	Findim Finance S.A., Luxembourg	23260
Bioaging Scientific Group (B.S.G.) S.A., Luxem- bourg-Kirchberg	23252	Floream Holdings S.A., Luxembourg	23265
Bipitech S.A., Luxembourg	23255	FRM Participations S.A., Luxembourg	23267
Bisenius, S.à r.l., Luxembourg	23257	Frame, S.à r.l., Luxembourg	23252
Brasserie A l'Abri, S.à r.l., Schifflange	23249	Gadeves S.A., Luxembourg	23249
C&A Retail S.A., Luxembourg	23271	Gestinvest S.A., Luxembourg	23268
C.I.P.A.F. S.A.H, Compagnie Internationale de Participations Bancaires et Financières, Luxem- bourg	23269	Glycoferm Research, S.à r.l., Luxembourg	23246
C.I.P.A.F. S.A.H, Compagnie Internationale de Participations Bancaires et Financières, Luxem- bourg	23270	Heintz Van Landewyck, S.à r.l., Luxembourg ...	23250
C.I.P.P.P. Compagnie Internationale de Prise de Participations et de Placements S.A., Luxem- bourg	23246	Heintz Van Landewyck, S.à r.l., Luxembourg ...	23250
Café Beim Pat, S.à r.l., Moesdorf	23263	Honsel International Technologies Holdings, S.à r.l., Luxembourg	23236
Carson International S.A., Luxembourg	23259	I.E.D.I. S.A., Luxembourg	23266
Carson International S.A., Luxembourg	23264	I.R.E.C., International Real Estate Corporation S.A., Luxembourg	23277
Climat S.A.H., Luxembourg	23279	I.R.E.C., International Real Estate Corporation S.A., Luxembourg	23277
Compagnie Financière de l'Occitanie S.A.H., Lu- xembourg	23254	I.R.E.C., International Real Estate Corporation S.A., Luxembourg	23277
Cortex S.A., Strassen	23252	I.R.E.C., International Real Estate Corporation S.A., Luxembourg	23277
Crustos S.A.H., Luxembourg	23255	Immoline International S.A., Luxembourg	23263
D.V. S.A., Luxembourg	23266	Immoline, S.à r.l., Luxembourg	23254
Donjon S.A., Luxembourg	23259	Inro Finance S.A.H., Luxembourg	23234
Eaton S.A., Luxembourg	23260	Inro Finance S.A.H., Luxembourg	23234
Eaton S.A., Luxembourg	23260	Intégration Financière S.A., Luxembourg	23258
Egeria Luxembourg S.A., Luxembourg	23273	International Flavors & Fragrances (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	23274
Eilan International S.A., Luxembourg	23254	International Flavors & Fragrances Ardenne, S.à r.l., Luxembourg	23266
Electro-Willy, S.à r.l., Pétange	23253	International Flavors & Fragrances Global Hol- ding, S.à r.l., Luxembourg	23273
Ellepi Holding S.A., Luxembourg	23276	JKV European Investments S.A., Luxembourg ...	23256
European Real Estate S.A., Luxembourg-Kirch- berg	23252	JKV European Investments S.A., Luxembourg ...	23257
		KBA S.A., Luxembourg	23246
		L & A S.A., Luxembourg	23265

Largo Finance S.A., Luxembourg	23271	Redevco Retail Luxembourg S.A., Luxembourg . .	23272
Largo Finance S.A., Luxembourg	23271	Redevco Retail Luxembourg S.A., Luxembourg . .	23272
Lomo Properties S.A., Luxembourg-Kirchberg. . .	23249	Revista Investissements S.A., Luxembourg	23259
Lomo Properties S.A., Luxembourg-Kirchberg. . .	23251	Romanée Conté S.A., Luxembourg.	23248
Loran Télécommunications S.A., Luxembourg. . .	23247	Romey, S.à r.l., Luxembourg	23252
Loran Télécommunications S.A., Luxembourg. . .	23248	Ryburton Holding S.A., Luxembourg	23279
Lucorn S.A., Luxembourg	23278	S.M.M. Holdings, Luxembourg.	23255
Mai-Flo S.A., Luxembourg	23258	Salon de Coiffure Tendrelle, S.à r.l., Esch-sur-Al-	
Marca, S.à r.l., Luxembourg.	23264	zette.	23278
Martini Int. S.A., Luxembourg.	23249	Salon de Coiffure Tendrelle, S.à r.l., Esch-sur-Al-	
Mase S.A., Luxembourg.	23264	zette.	23278
Matériaux de Construction Nic. Wilwert et Fils, S.à r.l., Sanem	23272	Sea Pilot Investments S.A., Luxembourg	23257
Mère Nature, S.à r.l., Luxembourg.	23247	Serenissim S.A., Luxembourg	23265
Metropolitan Trading Corporation S.A., Luxem- bourg	23267	Shark S.A., Luxembourg.	23274
Metropolitan Trading Corporation S.A., Luxem- bourg	23267	Silverburn Real Estate S.A., Garnich.	23250
Miami Club, S.à r.l., Luxembourg	23263	Société d'Investissement Beaumont S.A., Luxem- bourg	23275
Miami Club, S.à r.l., Luxembourg	23263	Société d'Investissement Beaumont S.A., Luxem- bourg	23275
Miami Club, S.à r.l., Luxembourg	23263	Société Financière de Nolay S.A., Luxembourg. . .	23279
Mouflox S.A.H., Luxembourg	23276	Société Incarel S.A., Luxembourg.	23279
Mouflox S.A.H., Luxembourg	23276	Sodiesa Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg. . .	23250
Newcastle S.A., Luxembourg	23275	Soparlec S.A.H., Luxembourg	23253
Newcastle S.A., Luxembourg	23275	Stella Investment S.A., Luxembourg	23274
Noble Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg . .	23251	Stella Investment S.A., Luxembourg	23274
Papier International Holding S.A., Luxembourg- Kirchberg.	23251	Tarsus Finance S.A., Luxembourg.	23262
Perseus S.A., Luxembourg	23269	Tita S.A., Luxembourg	23247
Pierinvest S.A., Luxembourg	23254	UPE Holding S.A.	23273
Premier Cru International N.V., Luxembourg . . .	23256	Violet Investment S.A., Luxembourg	23265
Premier Cru S.A., Luxembourg	23235	Virais Holding S.A., Luxembourg	23251
Recylux S.A., Differdange.	23235	Voyages Europa S.A., Luxembourg.	23261
Recylux S.A., Rodange	23235	Voyages Europa S.A., Luxembourg.	23261
Redevco Offices Luxembourg S.A., Luxembourg .	23269	Wolford Investments S.A., Luxembourg-Kirch- berg	23250
		Zingi@Invest S.A., Luxembourg	23264

INRO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 33.919.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

INRO FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(81318/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

INRO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 33.919.

Le bilan au 31 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

INRO FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(81325/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

RECYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Differdange.
R. C. Luxembourg B 25.934.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(81068/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

RECYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rodange.
R. C. Luxembourg B 25.934.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(81069/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.605.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(81070/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

PREMIER CRU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.967.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement en date du 13 décembre 2001, que:

Mlle Tjitske Strikwerda, directeur de société, demeurant Résidence du Métropole, 9800 Monte Carlo, Principauté de Monaco, et M. Olivier Dorier, directeur de société, avec adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ont été nommés administrateurs en remplacement de M. Rinse Strikwerda et de Mme Murielle Goffin, administrateurs démissionnaires. Les nouveaux administrateurs achèveront les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81123/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

**HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.895.

In the year two thousand one, on the twenty-third of November.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

HIT PARTNERS L.P., having its registered office at No 3, North Side, Vale, Guernsey, here represented by Miss Anne-Caroline Meyer, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxyholder appointed Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy, Belgium, as secretary of the deed.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the only shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 74.895, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of March 20, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 486 of July 8, 2000, (hereafter «the Company»).

II. The Company's share capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1,000) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by Euro fourteen million two hundred sixty-nine thousand two hundred and fifty (EUR 14,269,250.-) to raise it from its present amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) to fourteen million two hundred and ninety-four thousand two hundred and fifty Euro (EUR 14,294,250) by creation and issue of five hundred seventy thousand seven hundred seventy (570,770) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

HIT PARTNERS L.P., through its proxyholder, declared to subscribe to all five hundred seventy thousand seven hundred seventy (570,770) new shares and pay them fully up in the amount of Euro fourteen million two hundred sixty-nine thousand two hundred and fifty (EUR 14,269,250.-) by conversion of a subordinated loan note as of the date of today, whereby HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l. promised to pay to the order of HIT PARTNERS L.P. the amount of Euro fourteen million two hundred sixty-nine thousand two hundred and fifty (EUR 14,269,250.-).

Proof of the existence and value of such loan has been given to the undersigned notary by a copy of the loan note.

IV. The sole shareholder resolves to authorize the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers to increase the share capital up to five per cent (5%) of the issued and subscribed share capital and to issue new shares provided that any subscription of the new shares will be beforehand approved by the single shareholder or by the shareholders representing at least seventy-five per cent (75%) of the issued share capital if such new shares were to be subscribed by third party non-shareholders.

V. Pursuant to the capital increase and to the foregoing paragraph, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's by-laws to give it the following content:

«**Art. 6.** The capital is fixed at Euro fourteen million two hundred ninety-four thousand two hundred and fifty (EUR 14,294,250.-) represented by five hundred seventy-one thousand seven hundred seventy (571,770) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The authorized but unissued share capital is fixed at five per cent (5%) of the issued and subscribed share capital. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers are authorized to increase the share capital and issue new shares to (a) existing shareholders, or (b) to third parties provided that any subscription of the new shares by third parties will be beforehand approved by the single shareholder or by the shareholders representing at least seventy-five per cent (75%) of the issued share capital.»

VI. The sole shareholder resolves to amend article 2 of the company and to add a last sentence as follows:

«The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible.»

VII. The sole shareholder resolves to accept the resignation of the following individuals as managers effective immediately following the consummation of the transactions contemplated by that certain Contribution and Formation Agreement, dated as of the date hereof, by and among HIT PARTNERS, L.P., HIT PARTNERS GP, LIMITED, HIT PARTNERS SLP, LIMITED, CARLYLE-HIT MANAGEMENT, L.L.C., THE CARLYLE GROUP BETEILIGUNGS, GmbH, CARLYLE-HIT INVESTORS I, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS II, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS III, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS IV, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS V, L.P., and HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGEN GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS (the «Contribution Agreement»):

- Gregory S. Ledford, company manager, residing at 2008, Carrhill Road, Vienna VA, 22181, USA;
- William B. Conway, company manager, residing at 6501 Menlo Road, Mc Lean, VA, USA;
- Leslie Armitage, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, residing at 917 Ridge Drive, Mc Lean, VA, 22101, USA; and to grant them discharge for the exercise of their mandate until the date of their resignation.

VIII. The sole shareholder resolves to recompose the Board of Managers effective immediately following the consummation of the transactions contemplated by the Contribution Agreement as follows:

- Hans Albrecht, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, residing at Ammerstrasse 9, D-81479 Munich;
- Leslie Armitage, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, residing at 917 Ridge Drive, Mc Lean, VA, 22101, USA;

- Anton Schneider, Advisor, THE CARLYLE GROUP, residing at Balthasarstrasse 79, D-50670 Köln;
- David Squier, Advisor, THE CARLYLE GROUP, residing at 56 Laurel Road, New Canaan, CT 06840, USA;
- Hans Dieter Honsel, Chairman HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, residing at Casa Tamaro, CH-6574 Vira-Fosano;
- Jürgen Niedermeyer, Investment Banker, JUNID, GmbH, residing at Schillerstrasse 12C, D-61350 Bad Homburg;
- Allan Davis, President and CEO, AMCAN CONSOLIDATED TECHNOLOGIES, residing at 9, Hillyard Street, Hamilton, Ontario, L8L 6B2 Canada;
- Engelbert Heimes, President and CEO, HONSEL, GmbH & Co. KG, residing at Gladiolenweg 5, D-57368 Lenne-stadt.
- Dr. Frank Töfflinger, Director, THE CARLYLE GROUP, residing at Wankstrasse 25, D-85598 Baldham.
- Dan Bellissimo, Associate, THE CARLYLE GROUP, residing at 3401 38th Street, NW # 520, Washington, D.C. 20016 USA.
- Wolfgang Vogel, Dipl.-Ing., Mitglied des Vorstands, ZF FRIEDRICHSHAFEN AG, EhlerstraBe 50, 88046 Friedrichshafen.

IX. The sole shareholder resolves to replace articles 12 and 13 of the company's by-laws and to give them the following content:

«Art. 12. Board of Managers

12.1. Except as otherwise provided in these Articles, all supervisory and management powers over the business and affairs of the Company, as are not, by the Law or by these Articles, required to be exercised by the shareholders in general meeting, shall be vested in the managers of the Company (each a «Manager») acting as a board of managers (the «Board of Managers»). Without limiting the foregoing, and except for such actions as may require approval of the shareholders as provided herein or in the Law, the Board of Managers shall have the power to authorize the Company to take any actions that are not prohibited by the Luxembourg law on Commercial companies of August 15, 1910 and, in particular, the Law of July 31, 1929 on holding companies.

12.2. The Board of Managers shall have up to eleven members. The members of the Board of Managers shall be elected annually by the shareholders, which election shall be held in accordance with the Stockholders Agreement as of today's date, entered into by and among CARLYLE-HIT MANAGEMENT, L.L.C., HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS, HIT PARTNERS SLP, LIMITED and HIT PARTNERS GP, LIMITED (as amended from time to time, the «Stockholders Agreement») so long as it remains in effect, and shall serve until such time as they resign, are removed from the Board of Managers (with or without cause) by the shareholders or their successor is elected; provided, however, so long as the Stockholders Agreement remains in effect, no Manager shall be appointed or removed except in accordance with the provisions thereof. Vacancies on the Board of Managers by reason of death, resignation, retirement, disqualification, removal from office, or otherwise, may only be filled by a vote of the shareholders made in accordance with the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect, at a regular or special meeting of the shareholders called for such purpose.

12.3. The remuneration, if any, of the members of the Board of Managers or any committee thereof shall from time to time be determined by the Board of Managers.»

«Art. 13. Committees of the Board of Managers

13.1. Two committees of the members of the Board of Managers shall be formed by the shareholders meeting, the Supervisory Committee and the Management Committee. Except as otherwise limited by a resolution of the Board of Managers or as otherwise provided herein, any and all actions that may be taken on behalf of the Company by the Board of Managers may be taken by the Supervisory Committee and the Supervisory Committee shall have the power to authorize any action of the Company which may be authorized by the Board of Managers without the approval thereof. The Management Committee shall have such power to authorize the Company to take such actions as are described in Article 14 of these Articles without further action by the Supervisory Committee or the Board of Managers, and within the limits of the Company's object. Subject to the provisions of the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect, and the other provisions of these Articles with regard to matters requiring unanimous approval of the Supervisory Committee, the Board of Managers may delegate any of its powers to such other committees consisting of such member or members of their body as they think fit; any committee so formed shall in the exercise of the powers so delegated conform to any regulations that may be imposed on it by the Board of Managers, by these Articles or by the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect.

13.2. Notwithstanding the foregoing, so long as the Stockholders Agreement remains in effect in no case shall the Supervisory Committee or the Management Committee authorize the Company to take any of the following actions or to cause any of its Subsidiaries to take any of the following actions without the prior unanimous approval of the Supervisory Committee or the written consent of the shareholder given in accordance with the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect:

(1) issue any shares of capital stock or other Equity Securities (as defined in the Stockholders Agreement) of the Company, or any of its Subsidiaries except that this subsection (1) shall not apply to (i) the sale of Equity Securities sold in a Qualified IPO (as defined in the Stockholders Agreement) consummated after complying with the provisions of Article 6 of the Stockholders Agreement, (ii) the issuance of any Equity Securities pursuant to the Contribution Agreement of today's date (the «Contribution Agreement»), (iii) the issuance of stock options or other Equity Securities approved by a majority of the members of the Supervisory Committee in accordance with Section 3.3 of the Stockholders Agreement to officers, directors and employees of the Company or any of its Subsidiaries and the issuance of Equity Securities upon the exercise or conversion of such Equity Securities in accordance with the terms thereof, (iv) any dividend or distribution of Equity Securities to the holders of Equity Securities on account thereof which dividend or distribution is made on a pro rata basis to the holders thereof, (v) the issuance of any Equity Securities as a result of any stock split

which stock split is made on a pro rata basis with respect to each of the Equity Securities then outstanding or (vii) the issuance of any Equity Securities by HALEY INDUSTRIES LTD or its Subsidiaries or any other Subsidiary hereafter listed with the unanimous consent of all of the members of the Supervisory Committee on a securities exchange or securities quotation system;

(2) amend (i) these Articles and the other charter documents of the Company, or (ii) the articles of association, partnership agreement or other charter documents of any Subsidiary of the Company except in the case of this clause (ii) for such amendments as do not result in any material change in the respective rights of the parties to the Stockholders Agreement as set forth therein, including, without limitation any voting rights or other rights hereunder to consent to or otherwise approve any action to be taken by the Company or its Subsidiaries;

(3) liquidate or dissolve the Company or any of its Subsidiaries if such liquidation or dissolution (i) is in connection with the winding up of the business activities of HONSEL, GmbH & Co KG or AMCAN CONSOLIDATED TECHNOLOGIES CORP. and their respective Subsidiaries taken as a whole (other than a sale of such Person otherwise permitted under the Stockholders Agreement without the consent of the shareholders) or (ii) would require HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS or its partners to pay any material taxes other than in connection with a transaction or series of transactions which constitute a Qualified Third Party Sale or Qualified IPO (each as defined in the Stockholders Agreement), provided, however, the liquidation or dissolution of THE CARLYLE GROUP BETEILIGUNGS, GmbH shall always require the prior unanimous approval of the shareholders or the Supervisory Committee;

(4) sell, or permit the Company or any of the HONSEL GERMANY HOLDING COMPANIES (as defined in the Stockholders Agreement) to sell, all or substantially all of its assets, other than in connection with a Qualified Third Party Sale (as defined in the Stockholders Agreement); provided, however; a sale of all or substantially all of the Equity Securities of, or all or substantially all of the assets of, any of the North America Holding Companies (as defined in the Stockholders Agreement) or any of their Subsidiaries shall not be deemed a sale of all or substantially all of the assets of the Company for purposes of this subsection (4);

(5) enter into, or permit the Company, the HONSEL GERMANY HOLDING COMPANIES (as defined in the Stockholders Agreement) or HONSEL, GmbH & Co. KG to enter into, terminate or amend in any material respect, any domination agreement, enterprise lease agreement, joint venture agreement, partnership agreement or any similar arrangement involving the sharing of profits and losses with any third party unless the Company directly or indirectly controls such joint venture, partnership or other Person;

(6) convert the Company or any of its Subsidiaries into any other legal form, unless either (i) such conversion is consummated in order to effect, or as part of a series of transactions to effect, a Qualified Third Party Sale or a Qualified IPO (each as defined in the Stockholders Agreement) or (ii) following such conversion (x) there is no material change in the respective rights of the parties to the Stockholders Agreement as provided therein or the Partnership Agreement (as defined in the Stockholders Agreement) including, without limitation any voting rights or other rights under the Stockholders Agreement to consent to or otherwise approve any action to be taken by the Company or its Subsidiaries as a result thereof, (y) the successor company as a result of such conversion is controlled by the shareholders and (z) such conversion does not require HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS or its partners to pay any material taxes;

(7) increase or decrease the number of members on the Board of Managers, the Supervisory Committee or the Management Committee or any board of directors, supervisory board or other similar body of the Company or any of its Subsidiaries with respect to which HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS has a right to designate directors or members; and

(8) cause or otherwise permit (through the casting of votes in the general meetings of the shareholders or otherwise) the Company or any direct or indirect Subsidiary of the Company to take any action requiring the consent of the shareholder or the Supervisory Committee as described in the preceding clauses (1)-(7) unless authorized by a unanimous vote of the members of the Supervisory Committee in accordance with the Stockholders Agreement.»

X. The sole shareholder resolves to insert 6 new articles into the Company's By-laws, to give them the following content, and to re-numerate the subsequent articles of the by-laws accordingly:

«Art. 14. Management Committee

14.1. The Management Committee shall have the authority and responsibility to supervise and manage the day to day operations and business of the Company, and such other authority and responsibility as is delegated by the Supervisory Committee.

14.2. Notwithstanding the foregoing, in no case shall the Management Committee have the authority to authorize the Company to take any of the following actions or to cause the Company or any of its Subsidiaries to take any of the following actions without the prior approval of the Supervisory Committee:

(1) acquire or dispose of the Equity Securities of any other person or entity the aggregate consideration for which exceeds DM 10 million;

(2) establish an annual investment plan for the Company or any of its Subsidiaries;

(3) conclude, modify, or terminate employment agreements, severance agreements or other employment arrangements with any officer or director of the Company or any of its Subsidiaries other than AMCAN, HONSEL or their respective Subsidiaries;

(4) incur any indebtedness for borrowed money in excess of DM 5 million in the aggregate other than intercompany indebtedness owed to the Company, HIT PARTNERS, L.P. (the «HIT Partnership») or any of its Subsidiaries;

(5) settle any litigation or claim for an amount in excess of DM 5 million;

(6) issue any Equity Securities of the Company, the HIT Partnership or any of its Subsidiaries;

(7) cast votes in the general meetings of any direct or indirect Subsidiary of the Company if the subject matter of the resolution is the approval of such actions described above, or otherwise causing or permitting any such Subsidiary to take such actions; and

(8) such other actions as may be prescribed by resolution from time to time by the Supervisory Committee and which are prohibited by the relevant provisions of the Stockholders Agreement.»

«Art. 15. Advisory Board

15.1. There shall be established an independent board hereafter referred to as the «Advisory Board» that shall consist of persons with international experience, technical, industrial or financial expertise or whose appointment is otherwise deemed to be in the best interest of the Company and its Subsidiaries. The members of the Advisory Board shall be designated by unanimous approval of the Board of Managers and may be removed (with or without cause) by a majority of the members of the Board of Managers. The remuneration payable to such members, if any, will be determined by the Board of Managers from time to time. There shall be no minimum or maximum number of members of the Advisory Board.

15.2. All meetings of the Advisory Board shall be chaired by the Chairman of the Board of Managers or if the Chairman of the Board of Managers is not present by a member of the Advisory Board selected by a majority of the members of the Advisory Board who are present at such meeting.

15.3. The Advisory Board shall advise the Supervisory Committee on such matters as may be referred to them by the Supervisory Committee from time to time. The Advisory Board shall not have any power or authority to bind the Company.»

«Art. 16. Proceedings of the Board of Managers or any Committee thereof

16.1. The Board of Managers or any of its committees may meet together for the dispatch of business, adjourn and otherwise regulate their meetings, as they think fit.

16.2. Unless otherwise provided by these Articles, questions arising at any meeting of the Board of Managers or any of its committees shall be decided by the votes of a majority of the members of the Board of Managers or such committee in attendance at such meeting.

16.3. Meetings of the Board of Managers or any committee thereof may be summoned by a majority of the members of the Board of Managers or such committee, by giving notice to each other member not less than two (2) days before the day on which the meeting is to be held. Every such notice shall state the place, the date and hour of the meeting. Notice of any meeting shall not be required to be given to any member who shall attend such meeting in person, or who shall, in person or by attorney thereunto authorized, waive such notice in writing, either before or after such meeting.

16.4. Subject to the provisions hereof and of the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect, a meeting of the Board of Managers or any committee thereof may be validly held notwithstanding that the members of the Board of Managers or such committee may not be in the same place provided that they are in constant communication with each other throughout by telephone, teleconference or some other form of communication. A person so participating in the meeting shall be deemed to be present in person and shall accordingly be counted in the quorum and be entitled to vote. Such a meeting shall be deemed to take place where the largest group of those participating is assembled.

16.5. A majority of the members of the Board of Managers or any committee thereof shall constitute a quorum necessary for the transaction of the business of the Board of Managers or such committee.

16.6. The Board of Managers or any committee thereof may act notwithstanding any vacancy in their body, but, if and so long as their number of members of the Board of Managers is reduced below the number fixed by or pursuant to these Articles as the necessary quorum of the Board of Managers, the Board of Managers may act for the purpose of summoning a general meeting of the shareholders of the Company, but for no other purpose.

16.7. Meetings of the Board of Managers and the Supervisory Committee shall be presided over by the Chairman, however, if at any such meeting the Chairman is not present, the members present may choose one of their number to be chairperson of such meeting.

16.8. Any action taken by the Board of Managers or any committee thereof may be taken without a meeting, without prior notice and without a vote, by a consent in writing signed by a majority of the members of the Board of Managers or such committee, as the case may be unless otherwise provided herein or in the Stockholders Agreement, as long as it is in effect and provided that all members of the Board of Managers or the relevant committee are given notice of such action (which notice shall contain a copy of such signed consent) at the notice address of such members on file with the Company as soon as practicable after such action is taken.

16.9. Any member of the Board of Managers may at any time by writing under his hand and deposited at the principal place of business of the Company (the «Office»), or delivered at a meeting of the Board of Managers or the Supervisory Committee, appoint another member of the Board of Managers to be his alternate and may in like manner at any time terminate such appointment. The appointment of an alternate member of the Board of Managers shall terminate on the earliest to occur of (i) the happening of any event which if he were a member of the Board of Managers would cause him to vacate such office, (ii) if his appointor ceases to be a member of the Board of Managers or (iii) written notice of such termination signed by the appointor is deposited at the Office or delivered at a meeting of the Board of Managers or the Supervisory Committee. An alternate member of the Board of Managers shall be entitled to receive notices of meetings of the Board of Managers and committees thereof and shall be entitled to attend and vote at any such meeting at which the member of the Board of Managers appointing him is not present and to perform all other functions of his appointor for the purposes of the proceedings at such meeting.

If he shall attend any such meeting as an alternate for more than one member of the Board of Managers his voting rights shall be cumulative. If his appointor is for the time being temporarily unable to act through ill health or disability his signature to any resolution in writing of the Board of Managers shall be as effective as the signature of his appointor.

To such extent as the Board of Managers may from time to time determine in relation to any committees of the Board of Managers, the foregoing provisions of this paragraph shall also apply mutatis mutandis to any meeting of any such committee of which his appointor is a member. An alternate member of the Board of Managers shall be entitled to contract and be interested in and benefit from contracts or arrangements or transactions and to be repaid expenses and to be indemnified to the same extent mutatis mutandis as if he were a member of the Board of Managers. Notwithstanding the provisions of this Section 16, so long as the Stockholders Agreement remains in effect, the Supervisory Committee shall hold at least three meetings per year in accordance with the provisions of Section 2.1 (g) thereof.»

«Art. 17. Chairman of the Board of Managers

17.1. The Board of Managers or the shareholders meeting shall appoint one member of the Supervisory Committee to the office of Chairman for such period and on such terms as they think fit which, so long as the Stockholders Agreement remains in effect shall be such person as provided therein. Subject to the provisions of the Stockholders Agreement, so long as it remains in effect, the Board of Managers or the shareholders meeting may revoke such appointment with or without cause. The appointment of a Chairman so appointed shall automatically terminate if he cease from any cause to be a member of the Board of Managers or the Supervisory Committee.

17.2. The Supervisory Committee may entrust to and confer upon a Chairman any of the powers exercisable by them upon such terms and conditions and with such restrictions as they may think fit, and either collaterally with or to the exclusion of their own powers and may from time to time revoke, withdraw, alter or vary all or any of such powers which, so long as the Stockholders Agreement remains in effect shall be such person as provided therein. In addition to the foregoing, the Chairman shall (i) preside over all meetings of the Board of Managers or of the Supervisory Committee at which he is present, (ii) coordinate the actions of the Management Committee, the Supervisory Committee, the Board of Managers and the Advisory Board, (iii) represent the Company in public and (iv) have such other power and authority as granted hereunder.»

«Art. 18. Secretary

18.1. The Secretary of the Company shall be appointed by the Supervisory Committee for such term and upon such conditions as they may think fit; and any Secretary so appointed may be removed by them.

18.2. A provision of the Law or of these Articles requiring or authorizing a thing to be done by or to a member of the Board of Managers and the Secretary shall not be satisfied by its being done by or to the same person acting both as member Board of Managers and as, or in place of, the Secretary.

18.3. One or more persons may be appointed by the Board of Managers each of which shall, in the absence or disability of the Secretary, perform the duties and exercise the powers of the Secretary and shall perform such other duties and have such other powers as the Board of Managers may from time to time prescribe.»

«Art. 19. Other Officers

19.1. The Company may also have, at the discretion of the Supervisory Committee, such other officers as are desired, including, one or more Vice Presidents, a Treasurer, one or more Assistant Secretaries and Assistant Treasurers, and such other officers as may be appointed in accordance with this Section 19. Any number of offices may be held by the same person unless these Articles otherwise provide. The salaries of all officers and agents of the Company shall be fixed by the Compensation Committee (or by the Supervisory Committee if no Compensation Committee has been formed by the Board of Managers). The officers of the Company shall hold office until their successors are chosen and qualify in their stead.

19.2. Any officer elected or appointed by the Supervisory Committee may be removed at any time by the affirmative vote of a majority of the Supervisory Committee. If the office of any officer or officers becomes vacant for any reason, the vacancy may be filled by the Supervisory Committee.

19.3. The Supervisory Committee, at its first meeting after each annual meeting of shareholders, shall choose the officers of the Company who shall hold their offices for such terms and shall exercise such powers and perform such duties as shall be determined from time to time by the Management Committee.»

XI. The sole shareholder resolves to:

1. appoint the following persons as members of the Supervisory Committee (in compliance with article 13.1. of the Company's by-laws):

- Hans Albrecht, prenamed
- Leslie Armitage, prenamed
- Dan Bellissimo, prenamed
- Hans Dieter Honsel, prenamed
- Jürgen Niedermeyer, prenamed
- Anton Schneider, prenamed
- David Squier, prenamed
- Wolfgang Vogel, prenamed.

2. appoint the following persons as members of the Management Committee (in compliance with article 13.1. of the Company's by-laws):

- Allan Davis, prenamed
- Engelbert Heimes, prenamed
- Dr. Frank Töfflinger, prenamed.

3. appoint the following person as chairman of the Board of Managers:

- Hans Dieter Honsel, prenamed.

Estimate

For the purposes of the registration, the additional capital is valued at five hundred seventy-five million six hundred and twenty thousand one hundred and eighteen Luxembourg Francs (LUF 575,620,118.-).

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at five million nine hundred fifty-six thousand two hundred Luxembourg Francs (LUF 5,956,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HIT PARTNERS L.P., avec siège social au n° 3, North Side, Vale, Guernsey, ici représentée par Mademoiselle Anne-Caroline Meyer, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La mandataire a désigné Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en tant que secrétaire de l'acte.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 74.895, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 486 du 8 juillet 2000, (ci après la «Société»).

II. Le capital social de cette Société est fixé à vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000,-) divisé en mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatorze millions deux cent soixante-neuf mille deux cent cinquante Euro (EUR 14.269.250,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille Euro (EUR 25.000,-) à quatorze millions deux cent quatre-vingt quatorze mille deux cent cinquante Euro (EUR 14.294.250,-) par création et émission de cinq cent soixante dix mille sept cent soixante dix (570.770) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Souscription - Libération

HIT PARTNERS L.P. par son mandataire, déclare souscrire aux cinq cent soixante dix mille sept cent soixante dix (570.770) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement au montant de quatorze millions deux cent soixante-neuf mille deux cent cinquante Euro (EUR 14.269.250,-) par conversion d'une reconnaissance de dette de ce jour, en vertu de laquelle HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES, S.à r.l. doit à HIT PARTNERS L.P. un montant de quatorze millions deux cent soixante-neuf mille deux cent cinquante Euro (EUR 14.269.250,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire instrumentant par une copie de la reconnaissance de dette.

IV. L'associé unique décide d'autoriser le gérant, et en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance à augmenter le capital social à concurrence de cinq pour cent (5%) du capital social souscrit et libéré et à émettre de nouvelles parts sociales, à condition de soumettre toute souscription de nouvelles parts sociales à l'approbation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social si la souscription de ces nouvelles parts sociales devait se faire par des tiers non-associés.

V. Suite à l'augmentation de capital et à la création d'un capital autorisé, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatorze millions deux cent quatre-vingt quatorze mille deux cent cinquante Euro (EUR 14.294.250,-) représenté par cinq cent soixante-dix mille sept cent soixante-dix (570.770) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune. Le capital social autorisé est fixé à cinq pour cent (5%) du capital social souscrit et libéré. Le gérant, et en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance est autorisé à augmenter le capital et à émettre de nouvelles parts sociales au profit (a) d'associés existants et (b) de tiers, dans la limite du capital autorisé et à condition de soumettre toute souscription de nouvelles parts sociales par des tiers à l'approbation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés représentant au moins soixante quinze pour cent (75%) du capital social».

VI. L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société et de lui rajouter une dernière phrase:

«La Société pourra emprunter et émettre, au seul profit des associés, des obligations qui pourront être convertibles.»

VII. L'associé unique décide d'accepter, avec effet immédiat à compter de la réalisation des opérations envisagées dans le cadre du «Contrat d'Apport et de Formation», conclu à la date renseignée ci-dessus par et entre HIT PARTNERS, L.P., HIT PARTNERS GP, LIMITED, HIT PARTNERS SLP, LIMITED, CARLYLE-HIT MANAGEMENT, L.L.C., THE CARLYLE GROUP BETEILIGUNGS, GmbH, CARLYLE-HIT INVESTORS I, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS II, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS III, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS IV, L.P., CARLYLE-HIT INVESTORS V, L.P., et HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS (le «Contrat d'Apport»), la démission, en qualité de gérant, des personnes suivantes:

- Gregory S. Ledford, gérant, demeurant 2008, Carrhill Road, Vienna VA, 22181, USA.
- William E. Conway, gérant, demeurant 6501, Menlo Road, Mc Lean, VA, USA;
- Leslie Armitage, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, demeurant 917 Ridge Drive, Mc Lean, VA, 22101, USA;

et de leur donner décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à la date de leur démission.

VIII. L'associé unique décide de recomposer le Conseil de Gérance, avec effet immédiat à compter de la réalisation des opérations envisagées dans le cadre du Contrat d'Apport, comme suit:

- Hans Albrecht, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, demeurant 9, Ammerstrasse, D-81479 Munich;
- Leslie Armitage, Managing Director, THE CARLYLE GROUP, demeurant 917 Ridge Drive, Mc Lean, VA, 22101, USA;
- Anton Schneider, Advisor, THE CARLYLE GROUP, demeurant à Balthasarstrasse 79, D-50670 Köln;
- David Squier, Advisor, THE CARLYLE GROUP, demeurant 56 Laurel Road, New Canaan, CT 06840, USA;
- Hans Dieter Honsel, Chairman HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, demeurant à Casa Tamaro, CH-6574 Vira-Fosano;
- Jürgen Niedermeyer, Investment Banker, JUNID, GmbH, demeurant à Schillerstrasse 12C, D-61350 Bad Homburg;
- Allan Davis, President and CEO, AMCAN CONSOLIDATED TECHNOLOGIES, demeurant 9, Hillyard Street, Hamilton, Ontario, L8L 6B2 Canada;
- Engelbert Heimes, President and CEO, HONSEL, GmbH & Co. KG, demeurant à Gladiolenweg 5, D-57368 Lenestadt.
- Dr. Frank Töfflinger, Director, THE CARLYLE GROUP, demeurant à Wankstrasse 25, D-85598 Baldham;
- Dan Bellissimo, Associate, THE CARLYLE GROUP, residing at 3401 38th Street, NW # 520, Washington, D.C. 20016 USA.
- Wolfgang Vogel, Dipl.-Ing., Mitglied des Vorstands, ZF FRIEDRICHSHAFEN AG, Ehlerstrasse 50, 88046 Friedrichshafen.

IX. L'associé unique décide de remplacer les articles 12 et 13 des statuts de la Société et de leur donner le contenu suivant:

«Art. 12. Conseil de Gérance

12.1. Sauf disposition contraire des statuts, l'ensemble des pouvoirs de Surveillance et de gestion concernant l'activité et les affaires de la Société est, à moins d'être réservé par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires, attribué aux membres du Conseil de Gérance (les «Membres»). Par ailleurs, et sauf décision requérant l'approbation des actionnaires, le Conseil de Gérance a le pouvoir d'engager la société dans le cadre de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 15 août 1910 et en particulier de la loi du 31 juillet 1929.

12.2. Le Conseil de Gérance est composé d'au plus onze membres. Les membres du Conseil de Gérance sont nommés annuellement par les actionnaires, par une nomination faite en accord avec le Contrat d'Actionnaires de ce jour signé entre CARLYLE-HIT MANAGEMENT, L.L.C., HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS, HIT PARTNERS SLP, LIMITED et HIT PARTNERS GP, LIMITED (le «contrat d'actionnaires»), ainsi que modifié de temps en temps) dans la mesure où il est en vigueur, pour un mandat se terminant à leur démission, leur révocation par le Conseil de Gérance (avec ou sans motif), par les actionnaires, ou que leur successeur est nommé. Dans la mesure, où le contrat d'actionnaires demeure en vigueur, les gérants ne peuvent être nommés ou révoqués qu'en accord avec les dispositions de celui-ci. Les vacances du Conseil de Gérance dues au décès, la démission, la retraite, la disqualification, la révocation ou toute autre raison ne peuvent être comblées que par un vote des actionnaires pris en accord avec le contrat d'actionnaires, dans la mesure où celui-ci est en vigueur, lors d'une assemblée ordinaire ou extraordinaire.

12.3. La rémunération s'il y a lieu des membres du Conseil de Gérance ou l'un de ses Comités est de temps à autre déterminé par le Conseil de Gérance.»

«Art. 13. Comité du Conseil de Gérance

13.1. Les deux Comités du Conseil de Gérance sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, le Comité de Surveillance et le Comité de Gérance. Sauf limitation par le Conseil de Gérance, ou sauf stipulation contraire des présents statuts, tous les actes pris au nom de la société par le Conseil de Gérance pourront être pris par le Comité de Surveillance, et le Comité de Surveillance a le pouvoir d'autoriser tout acte de la société qui pourrait être autorisé par le Comité de Gérance sans l'approbation de celui-ci. Le Conseil de Gérance a le pouvoir d'autoriser la société de faire tout acte tel que décrit dans l'article 14 des présents statuts sans intervention supplémentaire par le Comité de Surveillance ou le Conseil de Gérance, et ce dans la mesure de l'objet social de la société. Dans le respect des dispositions du contrat d'actionnaires, dans le cadre, où celui-ci est en vigueur, et des autres dispositions des présents statuts concernant les matières requérant l'approbation unanime du Comité de Surveillance, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs par une procuration spéciale au Comité ou aux membres du Comité qui lui semble approprié. Tout Comité ainsi formé peut exercer les pouvoirs ainsi délégués en conformité avec toute instruction imposée par le Conseil de Gérance, les présents statuts ou le contrat d'actionnaires, dans la mesure où celui-ci est en vigueur.

13.2. Sans préjudice des dispositions précédentes et le contrat d'actionnaires, dans la mesure où celui-ci est en vigueur, le Comité de Surveillance ou le Comité de Gérance ne peuvent en aucun cas engager la société dans les actes suivants, sans l'accord préalable et unanime du Comité de Surveillance, ou l'approbation écrite des actionnaires donnée en accord avec le contrat d'actionnaires, dans la mesure où celui-ci est en vigueur:

(1) émettre toute action ou autres «Equity Securities» (tels que définis dans le contrat d'actionnaires) de la société, ou l'une de ses filiales. Cette sous-section (1) ne s'applique pas en cas de (i) vente de «Equity Securities» lors d'une «Qualified IPO» (ainsi que définit dans le contrat d'actionnaires) réalisé en application de l'article 6 du contrat d'actionnaires, (ii) l'émission de tous «Equity Securities» en application du «Contribution Agreement» de ce jour (le Contribution Agreement), (iii) l'attribution de «stock options» ou autre «Equity Securities» approuvé par la majorité des membres du Comité de Surveillance en application de l'article 3.3. du contrat d'actionnaires aux agents, directeurs et employés de la société ou l'une de ses filiales, et l'émission de «Equity Securities» après exercice ou conversion desdits «Equity Securities» en accord avec les présentes conditions, (iv) distribution de tous dividendes ou de «Equity Securities» au détenteur de «Equity Securities» et faite au pro rata des détenteurs de «Equity Securities», (v) l'émission de «Equity Securities» en exécution scission du capital faite au pro rata et en fonction de chacune des «Equity Securities», ou (vi) l'émission de toutes «Equity Securities» par HALEY INDUSTRIES LIMITED ou ses filiales ou toutes filiales dénommées ici après avec l'accord unanime des membres du Comité de Surveillance sur un marché de titres ou un système de cotation de titres;

(2) modifier (i) des présents statuts et tout autre document constitutif de la société ou (ii) des statuts, contrat de constitution ou autre document constitutifs de toute filiale de la société sauf dans le cas de la présente clause, (iii) pour tout changement qui ne résulte pas en un changement matériel des droits respectifs des partis au contrat d'actionnaires incluant, sans limitation, tout droit de vote et autre droit consenti par les présentes, ou approuver tout action devant être prise par la société ou ses filiales;

(3) liquider ou dissoudre la société ou l'une de ses filiales dans la mesure où cette liquidation ou dissolution est (i) en relation avec la clôture des activités de HONSEL, GmbH et Co KG ou AMCAN CONSOLIDATED TECHNOLOGIES CORP. ainsi que leurs filiales respectives prises dans leur ensemble (autre que la vente de celle-ci permise par le contrat des actionnaires sans l'approbation des actionnaires) ou (ii) qui nécessite que HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS ou ses partenaires payent des taxes substantielles autres que celles en relation avec une transaction ou une série de transaction constituant un «Qualified Third Party Sale» or «Qualified IPO» (ainsi que définit au contrat d'actionnaires) dans la mesure cependant que la liquidation ou la dissolution de THE CARLYLE GROUP BEGELIGUNGS, GmbH requiert toujours l'approbation unanime préalable des actionnaires ou du Comité de Surveillance

(4) vendre ou permettre à la société ou l'une des HONSEL GERMANY HOLDING COMPANIES (ainsi que définit dans le contrat d'actionnaires) de vendre tout ou une partie substantielle des ses actifs autrement que lors d'un «Qualified Third Party Sale» (tel que définit dans le contrat d'actionnaires); ceci dans la mesure cependant que la vente de tout ou d'une quantité substantielle des Equity Securities, ou une quantité substantielle des actifs de l'une des North America Holding Company (ainsi que définit par le contrat d'actionnaires) ou l'une de ses filiales n'est pas qualifiée de vente de tout ou d'une quantité substantielle des actifs des les sociétés pour les besoins de la présente sous section (4);

(5) conclure ou permettre à la société, à HONSEL GERMANY HOLDING COMPANIES (ainsi définit dans le contrat d'actionnaires), à HONSEL, GmbH und Ko KG de conclure, terminer ou modifier de manière matérielle tout «domination agreement», «entreprise lease agreement», «partnership agreement» ou tout arrangement similaire impliquant le partage de pertes et profits avec tout tiers, à moins que la société contrôle de manière directe ou indirecte ledit joint-venture, partnership ou autre personne;

(6) convertir la Société ou l'une de ses filiales en une autre forme juridique, à moins que (i) cette conversion ne soit exécutée afin d'effectuer un «Qualified Third Party Sale» ou un «Qualified IPO» (chacun ainsi que définit dans le contrat d'actionnaires) ou (ii) que suivant cette conversion (x) il n'y ait pas de changement matériel relatif au droit des partis ou contrat d'actionnaires, ou partnership agreement (ainsi que définit dans le contrat d'actionnaires) y compris, et sans limitation, de tout droit de vote ou autre droit définit dans le contrat d'actionnaires, de permettre de consentir ou autrement d'approuver toute action devant être prise par la société ou ses filiales en conséquence de cette conversion, (y) que la société succédante est, à la suite d'une telle conversion contrôlée par l'actionnaire, (z) et qu'une telle conversion n'exige pas que HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS ou ses partenaires payent de taxes substantielles;

(7) augmenter ou réduire le nombre des membres du Conseil de Gérance, du Comité de Surveillance ou du Comité de Gérance ou tout Conseil d'administration, Conseil de Surveillance, ou Comité similaire de la société ou l'une de ses filiales dans lesquels HONSEL FAMILIENBETEILIGUNGS GESELLSCHAFT BÜRGERLICHEN RECHTS a un droit de désigner des administrateurs ou des membres; et

(8) engager ou autrement permettre (par l'émission de votes lors d'assemblées générales d'actionnaires ou autrement) à la société ou toute filiale indirecte de la société de prendre toute action requérant le consentement des actionnaires ou du Conseil de Surveillance tel que décrit dans les clauses précédente 1-6, à moins qu'autorisés par un vote unanime des membres du Conseil de Surveillance en conformité avec le contrat d'actionnaires.

X. L'associé unique décide d'insérer 6 nouveaux articles dans les statuts de la société, numérotés de 14 à 19, de leur donner la teneur suivante, et de renuméroter les articles existants de manière correspondante:

«Art. 14. Comité de Gérance

14.1. Le Comité de Gérance aura le pouvoir et la responsabilité de surveiller et de gérer les opérations et activités quotidiennes de la société, ainsi que tout autre pouvoir et responsabilité délégué par le Comité de Surveillance.

14.2. Sans préjudice des dispositions précédentes en aucun cas le Comité de Gérance n'aura le pouvoir d'autoriser la société, de prendre les actes suivants, ou d'amener la société ou les filiales de celle-ci à prendre les actes suivants sans l'accord préalable du Comité de Surveillance:

- (1) acquérir ou disposer des «Equity Securities» de ou à toute autre personne ou entité pour un montant global excédant DM 10 millions;
- (2) établir un plan d'investissement annuel pour la société ou ses filiales;
- (3) conclure, modifier ou terminer les contrats de travail, accord de licenciement ou tout autre relation de travail avec tout agent ou gérant de la société ou de ses filiales autre que AMCAN, HONSEL ou leurs filiales respectives.
- (4) conclure des prêts excédant DM 5 millions au total, sauf prêts intergroupe à la société, HIT PARTNERS LP (the HIT Partnership) ou l'une de ses filiales;
- (5) s'engager dans toute procédure ou plainte pour un montant excédant DM 5 millions;
- (6) émettre des «Equity Securities» de la société, the HIT Partnership ou l'une de ses filiales;
- (7) émettre un vote lors des assemblées générales de toute filiale directe ou indirecte de la société lorsque l'objet de la résolution porte sur l'approbation des actes décrits ci-dessus ou autrement causant ou permettant à l'une des filiales de prendre l'une des mesures décrites ci-dessous;
- (8) tout acte délégué de temps en temps par résolution du Comité de Surveillance ou qui sera défendu par une disposition du contrat d'actionnaires.»

«Art. 15. Comité Consultatif

15.1. Il sera créé un Conseil indépendant dénommé ci-après Comité Consultatif composé de personnes ayant une expérience internationale, technique, industrielle ou financière ou dont la nomination est autrement considérée comme étant dans le meilleur intérêt de la société et de ses filiales. Les membres du Comité Consultatif seront désignés par approbation unanime du Conseil de Gérance et pourront être révoqués (avec ou sans cause) par la majorité des membres du Conseil de Gérance. La rémunération de ces membres, s'il y a lieu sera de temps en temps déterminée par le Conseil de Gérance. Il n'y a pas de nombre maximum ou minimum de membres du Comité Consultatif.

15.2. Toutes les réunions du Comité Consultatif seront présidées par le président du Conseil de Gérance, ou si celui-ci n'est pas présent par un membre du Comité Consultatif élu à la majorité des membres du Comité Consultatif qui sont présents à cette réunion.

15.3. Le Comité Consultatif conseillera le Comité de Surveillance dans les matières déléguées de temps en temps par le Conseil de Surveillance. Le Comité Consultatif n'aura aucun pouvoir ni autorité d'engager la société.»

«Art. 16. Procédures du Conseil de Gérance et de tous les Comités

16.1. Le Conseil de Gérance et chacun de ses Comités se réunira pour la répartition des activités, l'ajournement ou autre organisation des réunions tel qu'il l'estime nécessaire.

16.2. Sauf stipulation contraire des présents statuts, les questions surgissant à l'une des réunions seront décidées par le vote de la majorité des membres du Conseil de Gérance ou du Comité en présence à cette réunion.

16.3. Les réunions du Conseil de Gérance ou l'un de ses Comités peuvent être convoquées par la majorité des membres du Conseil de Gérance ou du Comité, en donnant convocation à chaque autre membre au moins deux jours avant la date de la réunion. Toutes ces convocations nommeront le lieu, la date et l'heure de la réunion. Aucune convocation ne sera nécessaire pour tout membre qui participera en personne à ces réunions, ou qui, personnellement ou par représentant autorisé renoncera par écrit à cette convocation, soit avant ou après la réunion.

16.4. Dans la mesure des présentes dispositions et du contrat d'actionnaire, dans la mesure où celui-ci est en vigueur, les réunions du Conseil de Gérance et chacun de ses Comités, à conditions que leurs membres soient en communication permanente les uns avec les autres, peuvent valablement être tenues par téléphone, conférence call par tout autre moyen similaire de communication. Dans ce cas, les participants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion, comptera dans le quorum de présence, et participera aux votes. Cette réunion sera présumée tenue au lieu de présence du plus grand nombre de participants.

16.5. Le quorum de présence est constitué par la majorité des membres du Conseil de Gérance ou l'un de ses Comités.

16.6. Le Conseil de Gérance ou l'un de ses Comités peuvent agir même en cas de vacance parmi leurs membres, le Conseil de Gérance ne pourra agir que dans le but de la convocation d'une assemblée générale des actionnaires, et dans aucun autre but.

16.7. Les réunions du Conseil de Gérance seront présidées par un président; en l'absence de celui-ci, les membres pourront choisir parmi eux le président de la réunion.

16.8. Toute décision du Conseil de Gérance prise en l'absence de convocation et de vote est considérée comme étant valable à la condition d'avoir été approuvée par la majorité des membres du Conseil de Gérance, à moins d'une disposition contraire des présents statuts ou du pacte d'associé, et à la condition que cette décision ait été préalablement notifiée à tous les membres du Conseil de Gérance. Cette décision devra être notifiée aux membres du Conseil de Gérance dans les meilleurs délais.

16.9. Tout membre du Conseil peut à tout temps et par écrit de sa main déposer au lieu principal d'activité de la société (le siège), ou déposer lors d'une réunion du Conseil de Gérance, ou du Comité de Surveillance, une nomination d'un autre membre du Conseil de Gérance en tant que son représentant, et peut, de la même manière à tout moment mettre fin à cette nomination. Cette nomination d'un remplaçant d'un membre du Conseil de Gérance se termine à l'occasion de (i) la réalisation de tout événement qui, s'il était membre du Conseil de Gérance, causerait sa démission, (ii) si la personne l'ayant nommé cesse d'être un membre du Conseil de Gérance, ou (iii) si une renonciation écrite signée par la personne l'ayant nommé est déposée au siège ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance ou du Comité de Surveillance. Un représentant d'un membre du Conseil de Gérance est autorisé à recevoir les notifications aux réunions du Conseil de Gérance, et sera autorisée de participer et de voter à toutes ces réunions auxquelles le membre

du Conseil de Gérance l'ayant nommé ne peut être présent, et d'exercer toute autre fonction de la personne l'ayant nommé pour les besoins de ces réunions. S'il participe à ces réunions en tant que représentant pour plus d'un membre du Conseil de Gérance ses droits de votes seront cumulatifs. Si la personne l'ayant nommé est temporairement dans l'impossibilité d'agir pour cause de maladie ou handicap, la signature du représentant sera pour toute résolution écrite du Conseil de Gérance aussi effective que la signature de la personne l'ayant nommé. Dans la mesure déterminée par le Conseil de Gérance dans le cadre des relations avec les Comités du Conseil de Gérance, les précédentes dispositions s'appliquent mutatis mutandis à toute réunion de tout Comité dans laquelle la personne se faisant représenter est membre. Le représentant est autorisé à contracter, à être intéressé aux et de bénéficier des contrats ou arrangements ou transactions et de recevoir les remboursements de ses frais et d'être indemnisé comme si mutatis mutandis il était membre du Conseil de Gérance.

Nonobstant les dispositions de cet article 16, dans la mesure où le contrat d'actionnaires est en vigueur, le Comité de Surveillance se réunira au moins trois fois par an conformément aux dispositions de l'article 2.1. g des présentes.

«Art. 17. Président du Conseil de Gérance

17.1. Le Conseil de Gérance ou l'assemblée générale nommera un membre du Conseil de Gérance au poste de président pour une période et à des conditions qui lui semblent appropriées; cette personne sera, dans la mesure où le contrat d'actionnaires demeure en vigueur, une personne telle que décrite dans ce contrat. Dans les conditions décrites au contrat d'actionnaires, et pendant la durée de celui-ci le Conseil de Gérance ou l'assemblée générale peut révoquer le président avec ou sans cause: La nomination d'un président ainsi nommé se terminera automatiquement dès lors qu'il cesse pour une raison quelconque d'être un membre du Conseil de Gérance ou du Comité de Surveillance.

17.2. Le Comité de Surveillance peut confier ou conférer au président tout pouvoir qu'il peut exercer, et ce dans des termes, conditions et restriction appropriée, soit collatéralement soit à l'exclusion de ses propres pouvoirs, et peut de temps en temps révoquer, retirer, altérer ou varier tout ou parti des pouvoirs conférés. De plus, le président (i) préside toutes les réunions du Conseil de Gérance ou du Comité de Surveillance auxquelles il est présent, (ii) coordonne les activités du Comité de Gérance, du Comité de Surveillance, du Conseil de Gérance, et du Conseil Consultatif, (iii) représente la société en public et (iv) a tout autre pouvoir et autorité à lui confié en application des présentes.»

«Art. 18. Secrétaire

18.1. Le secrétaire de la société sera nommé par le Comité de Surveillance pour une durée et aux conditions qui lui semblent appropriées; tout secrétaire ainsi nommé peut être révoqué par celui-ci.

18.2. Une disposition de la loi ou des présents statuts requérant ou autorisant qu'une mesure soit par ou à l'encontre d'un membre du Conseil de Gérance et le secrétaire sera réputée non valide si elle a été faite par la même personne agissant en même temps en tant que membre du Conseil de Gérance et secrétaire.

18.3. Le Conseil de Gérance peut nommer une ou plusieurs personnes qui, en l'absence ou empêchement du secrétaire, peut exécuter les tâches et exercer les pouvoirs du secrétaires et toute autre tâche et pouvoir confiés de temps en temps par le Conseil de Gérance.»

«Art. 19. Autres gérants

19.1. La société peut également, à la discrétion du Comité de Surveillance avoir d'autres agents, y compris un vice-président, un trésorier, un ou plusieurs secrétaires assistants ou trésorier assistants, ou autre agent nommé en application de cet article 19. Sauf disposition contraire des présents statuts, un agent peut se voir confier un nombre illimité de postes.

Les salaires de tous les agents de la société seront fixés par un Comité de compensation (ou par le Comité de Surveillance si aucun Comité de compensation n'a été formé par le Conseil de Gérance). Les agents de la société exerceront leurs activités jusqu'à ce que leurs successeurs aient été choisis et nommés à leur place.

19.2. Tout agent élu ou nommé par le Comité de Surveillance peut être révoqué à tout moment par le vote confirmatif de la majorité du Comité de Surveillance. Si le poste d'un ou plusieurs agents devient vacant pour une raison quelconque, cette vacance sera remplie par le Comité de Surveillance.

19.3. Le Comité de Surveillance a sa première réunion après l'assemblée annuelle des actionnaires, nommera les agents de la société qui resteront en fonction pour une durée, et qui exerceront les pouvoirs, et exerceront les tâches ainsi que déterminées de temps en temps par Conseil de Gérance.»

XI. L'associé unique décide de:

1. nommer les personnes suivantes comme membres du Comité de Surveillance (en accord avec l'article 13.1. des statuts de la Société):

- Hans Albrecht, prénommé
- Leslie Armitage, prénommé
- Dan Bellissimo, prénommé
- Hans Dieter Honsel, prénommé
- Jürgen Niedermeyer, prénommé
- Anton Schneider, prénommé
- David Squier, prénommé
- Wolfgang Vogel, prénommé.

2. nommer les personnes suivantes comme membres du Comité de Gérance (en accord avec l'article 13.1. des statuts de la Société):

- Allan Davis, prénommé
- Engelbert Heimes, prénommé
- Dr. Frank Töfflinger, prénommé.

3. nommer la personne suivante comme président du Conseil de gérants:

- Hans Dieter Honsel, prénommé.

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital supplémentaire est évalué cinq cent soixante quinze millions six cent vingt mille cent dix-huit francs luxembourgeois (LUF 575.620.118,-).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq millions neuf cent cinquante-six mille deux cent francs luxembourgeois (LUF 5.956.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, A.-C. Meyer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 70, case 8. – Reçu 5.756.201 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

J. Elvinger.

(81053/211/671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

KBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.669.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(81079/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

GLYCOFORM RESEARCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.156.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(81080/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

**C.I.P.P.P. COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE PLACEMENTS,
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81112/531/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MERE NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.198.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE DU LIMPERSBERG S.C.

Signature

(81081/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

TITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 69.782.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 9 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 552 du 17 juillet 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 602 du 7 août 1999.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TITA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(81088/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.228.

1. Généralités

LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A. est une société anonyme constituée le 14 mars 2000. Son objet est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Le siège social de la société se situe à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

2. Règles d'évaluation et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises.

* Immobilisations financières

Ce poste comprend une participation évaluée à son prix d'acquisition.

* Actif circulant et dettes

Les créances, les avoirs en banque et les dettes sont évalués à leur valeur nominale. Les postes libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

* Compte de profits et pertes

Les charges et les produits libellés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au cours de change à la date de l'opération.

3. Capital souscrit

Le capital de EUR 9.000.000,-, souscrit et entièrement libéré, est représenté par 900.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune.

4. Impôts

La société est soumise aux impôts sur le revenu et sur le capital en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2001

REPARTITION DES RESULTATS

report	1.656.654,97 EUR
perte de l'exercice 2000/2001	- 4.354.808,31 EUR
=perte nette reportée à nouveau.....	- 2.698.153,34 EUR

Cette décision est conforme à la proposition du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration

M. Roland De Kergorlay, économiste, CH-3780 Gstaad, Châlet du Palace, Président et administrateur-délégué;

M. Hadelin De Liedekerke Beaufort, administrateur de sociétés, L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri;

M. Hugues Baudenet d'Annoux, économiste, CH-1208 Genève, 26 route de Malagnou

Commissaire aux comptes
INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81087/528/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.228.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 14 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 540 du 28 juillet 2000.

—
Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A.
KPMG Financial Engineering
Signature

(81087A/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BILI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.912.

Constituée par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler), en date du 29 juin 2000, acte publié au Mémorial C n° 877 du 7 décembre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BILI S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

(81090/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ROMANEE CONTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.059.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement en date du 13 décembre 2001, que:

Mlle Tjitske Strikwerda, directeur de société, demeurant Résidence du Métropole, 9800 Monte Carlo, Principauté de Monaco, et M. Olivier Dorier, directeur de société, avec adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ont été nommés administrateurs en remplacement de M. Rinse Strikwerda et de Mme Murielle Goffin, administrateurs démissionnaires. Les nouveaux administrateurs achèveront les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2002.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour avis conforme
Pour la société
Signature
Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81124/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MARTINI INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 53.591.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 janvier 1996, acte publié au Mémorial C n° 157 du 29 mars 1996; modifiée par-devant le même notaire le 29 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 741 du 10 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARTINI INT. S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(81091/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

GADEVES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.952.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 199 du 24 mars 1999.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GADEVES S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(81092/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LOMO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.721.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 décembre 2001 que les administrateurs sortants, Mme Geneviève Blauen, M. Gérard Muller et M^e Franco N. Croce ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco Ries, ont été réélus pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81093/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BRASSERIE A L'ABRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 46, avenue de la Libération.

Cession de parts sociales

Le soussigné Monsieur Armindo de Freitas Nunes Guardado, retraité, demeurant à L-3850 Schifflange, 46, avenue de la Libération déclare, par la présente, céder sous les garanties de droit, à Monsieur Fernando Matias Ferreira de Andrade, employé privé, demeurant à L-6720 Grevenmacher, 10, rue de l'Eglise, qui est ici présent et accepte,

une (1) part sociale de la société à responsabilité limitée BRASSERIE A L'ABRI, S.à r.l., avec siège social à L-3850 Schifflange, 46, avenue de la Libération,

pour le prix de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF), montant qu'il déclare avoir reçu, ce dont titre et quittance acquitté.

Fait en double exemplaire, le 1^{er} décembre 2001.

A. de Freitas Nunes Guardado / F. Matias Ferreira de Andrade.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81126/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

WOLFORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 50.884.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81094/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SODIESA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 11.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81095/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SILVERBURN REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, cité Bourfeld.
R. C. Luxembourg B 67.449.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81096/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.190.

Le bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

C. Wiroth / G. Arend

Fondés de pouvoirs

(81105/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.190.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

C. Wiroth / G. Arend

Fondés de pouvoirs

(81106/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

PAPIER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 61.929.

—
Les bilans aux 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 30, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81097/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

NOBLE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.974.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81098/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LOMO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.721.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81099/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EUROSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 46.542.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81100/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

VIRAIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.867.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81113/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EUROPEAN REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 10.903.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 31, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81101/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BIOAGING SCIENTIFIC GROUP (B.S.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.146.

Les bilans aux 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 30, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(81102/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FRAME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.395.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

M. Meyer

Gérant

(81107/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ROMEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.096.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2001, vol. 562, fol. 6, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

M. Meyer

Gérant

(81108/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CORTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1025 Strassen, 130, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 37.804.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Signature

administrateur-délégué

(81109/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ELECTRO-WILLY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4773 Pétange, 2, rue Prinzenberg.
R. C. Luxembourg B 58.454.

DISSOLUTION

L'an deux mille et un, le six décembre.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

A comparu:

Monsieur Wilfredo Amper, ingénieur électrique, demeurant à L-4773 Pétange, 2, rue Prinzenberg,
Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- 1.- Que la société à responsabilité limitée ELECTRO-WILLY, S.à r.l., avec siège social à L-4733 Pétange, 2, rue Prinzenberg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date 19 février 1997, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 58.454, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 326 du 26 juin 1997, page 15628.
- 2.- Que le capital de la société s'élève à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), représenté par cinq cents parts (500) sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,- LUF) chacune.
- 3.- Le comparant préqualifié, déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ELECTRO-WILLY, S.à r.l.

Il décide de dissoudre la société avec effet immédiat.

Il déclare avoir une parfaite connaissance des statuts ainsi que de la situation financière de la société.

Il déclare que la dissolution ainsi que la liquidation de la société sont achevées aux droits des parties mais sans préjudice du fait qu'il répond personnellement et solidairement de tous les engagements sociaux.

Décharge pleine et entière de son mandat est accordée au gérant de la société Monsieur Wilfredo Amper.

- 4.- Le comparant prénommé, s'engage à conserver les livres et documents de la société dissoute pendant cinq ans à L-4773 Pétange, 2, rue Prinzenberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: W. Amper, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 11 décembre 2001, vol. 351, fol. 17, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 13 décembre 2001.

M. Weinandy

Notaire

(81104/238/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FERRONNERIE LORDONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 5Bis, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.589.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 octobre 2001, vol. 321, fol. 57, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2001.

C. Lordong

Gérant

(81110/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SOPARLEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.482.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81114/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

PIERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 72, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 77.212.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2001, vol. 321, fol. 99, case 12/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

FIDUCIAIRE BURCO S.A.

Signature

(81111/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EILAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.587.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81117/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FINANCIERE SAMARIE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.757.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81118/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'OCCITANIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.715.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81119/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

IMMOLINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.135.

Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2001

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée décide de transformer le capital social, qui était de LUF 500.000,-, représenté par 500 parts de LUF 1.000,- chacune, en Euro 12.394,68, représenté par 500 parts de Euro 24,79 chacune.

Mme Staszowski, Rita, gérant.

La distribution des parts et toute autre condition de la constitution de société resteront inchangés.

Fait est passé à Luxembourg, en date du 12 décembre 2001.

R. Staszowski.

Enregistré à Mersch, le 12 décembre 2001, vol. 127, fol. 75, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(81147/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CRUSTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.569.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81120/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

S.M.M. HOLDINGS.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.531.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81121/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ALTENRHEIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.337.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement en date du 13 décembre 2001, que:

Mlle Tjitske Strikwerda, directeur de société, demeurant Résidence du Métropole, 9800 Monte Carlo, Principauté de Monaco, a été nommée administrateur en remplacement de M. Rinse Strikwerda, administrateur démissionnaire. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui prendra immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81125/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BIPITECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.170.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 27 novembre 2001 que Messieurs Guido Capelli, Claudio Massimo et Paolo Mondia, ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société, et KPMG AUDIT, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

Décharge leur a été donnée pour l'exécution de leur mandat.

Ont été élus, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Francesco Pilli, né le 9 novembre 1963, entrepreneur, demeurant à I-Milano (Italie);

- Monsieur Giammarco Binetti, né le 26 janvier 1950, entrepreneur, demeurant à I-Verano Brianza (Italie).

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

A été élue en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaires:

- CERTIFICA S.A., ayant son siège social à Via al Forte, CH-6900 Lugano (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81154/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

PREMIER CRU INTERNATIONAL N.V., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.762.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement en date du 13 décembre 2001 que:

Ladite assemblée a décidé à l'unanimité de ratifier la décision prise par le conseil d'administration en date du 7 février 2000 et d'approuver la co-optation de M. Rinse Strikwerda en remplacement de M. Rui Fernandes Da Costa, administrateur démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ayant expiré, ladite assemblée a également décidé, à l'unanimité, de nommer en tant qu'administrateurs, les membres suivants du conseil d'administration:

- Mme Maggy Kohl, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

- Mlle Tjitske Strikwerda, directeur de société, demeurant Résidence du Métropole, 9800 Monte Carlo, Principauté de Monaco, et

- M. Olivier Dorier, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

et de nommer en tant que commissaire aux comptes:

la société INTERAUDIT, S.à r.l., 119, rue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81122/805/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

JKV EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.Gesellschaftssitz: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

H. R. Luxemburg B 83.500.

1. Für folgende Transaktionen und Geschäftsvorfälle wird die Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern benötigt:

a) Änderung des Gesellschaftsvertrages

b) Kapitalerhöhung und Kapitalherabsetzung

c) Ausschluss eines Gesellschafters

d) Feststellung des Jahresabschlusses und Genehmigung des Lageberichts

e) Gewinnverwendung

f) Bestellung und und Abberufung der Verwaltungsratsmitglieder dieser Gesellschaft und deren Tochtergesellschaften

g) Abschluss von Mietverträgen

h) Aufnahme stiller Teilhaber

i) Liquidation der Gesellschaft

j) Jahresbudget (insbesondere Umsatz-, Investitions-, Personal- und Finanzplan)

k) Gewährung von Bürgschaften und anderer Sicherungsgeschäfte

l) Für alle Geschäftsvorfälle, die eine Wertgrenze von 25.000,- übersteigen. Ausgenommen sind hiervon Festgeldanlagen und -verlängerungen in Euro mit einer Laufzeit von bis zu 60 Tagen.

2. Für folgende Transaktionen und Geschäftsvorfälle wird Einstimmigkeit des Verwaltungsrates benötigt:

a) Erwerb, Veräußerung und Belastung, sei es durch Zeichnung, Kauf, Tausch oder sonst wie, von Grundstücken oder grundstücksgleichen Rechten.

b) Erwerb und Veräußerung von Unternehmen, Betrieben oder Teilbetrieben, Übernahme von oder Verfügungen über Beteiligungen, sei es durch Zeichnung, Kauf, Tausch oder sonst wie.

Sofern in den vorstehenden unter a) bis n) aufgeführten Angelegenheiten bei Tochtergesellschaften Wirtschaftsbeteiligungen zu fassen sind, müssen die Verwaltungsratsmitglieder, die für die Gesellschaft in dieser Gesellschafterversammlung der Tochtergesellschaft das Stimmrecht ausüben, vor der Abstimmung einen entsprechenden Beschluss des Verwaltungsrates der JVK EUROPEAN INVESTMENTS S.A. herbeiführen.

Luxembourg, den 19. September 2001.

Für gleichlautende Mitteilung

Für JKV EUROPEAN INVESTMENTS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81127/528/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

JKV EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

H. R. Luxembourg B 83.500.

Mit Wirkung zum 18. September 2001 wurde beschlossen:

1. Die Herren Martin Steinfort, Kaufmann, beruflich wohnhaft in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, und Dr. Claus-Michael Baier, Geschäftsführer, wohnhaft in D-Bad Wiessee, Bergerweg 21A, in den Verwaltungsrat bis zum Ende der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2006 anstelle der zurückgetretenen Herren Jean Fell und Cornelius Martin Bechtel zu berufen und

2. Herrn Martin Steinfort, vorbenannt, zum geschäftsführenden Verwaltungsrat mit Einzelzeichnungsbefugnis im Rahmen der jeweils gültigen Geschäftsordnung zu ernennen.

Luxembourg, den 4. Dezember 2001.

Für gleichlautende Mitteilung

Für JKV EUROPEAN INVESTMENTS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 562, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81128/528/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SEA PILOT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 41.004.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 décembre 2001

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euros et vu l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 août 2000, le Conseil d'Administration décide:

1. De convertir en Euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
2. De supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
3. D'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est ficé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81129/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

BISENIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25, rue Félix Blochausen.

R. C. Luxembourg B 67.944.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 6 décembre 2001, vol. 127, fol. 74, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81135/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

INTEGRATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.248.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 décembre 2001

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euros et vu l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire en date du 11 juillet 2001, le Conseil d'Administration décide:

1. De convertir en Euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
2. De supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
3. D'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six (74.368,06) Euros, représenté par trois mille (3.000) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81130/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ALTERNATIVE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.125.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 décembre 2001

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euros et vu l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 août 2001, le Conseil d'Administration décide:

1. De convertir en Euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
2. De supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
3. D'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 30.677,51 (trente mille six cent soixante-dix-sept Euros cinquante et un cents), représenté par 600 (six cents) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81131/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MAI-FLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix Bourbon.
R. C. Luxembourg B 73.927.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 6 décembre 2001, vol. 127, fol. 74, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81136/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

REVISTA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.548.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 décembre 2001

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en Euros et vu l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 août 2000, le Conseil d'Administration décide:

1. De convertir en Euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
2. De supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
3. D'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81132/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CARSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 10-12, rue 1900.
R. C. Luxembourg B 38.040.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 11 décembre 2001, vol. 127, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81137/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ALEX-TURI-BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 20, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 38.040.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 14 décembre 2001, vol. 127, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signatures.

(81140/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

DONJON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 43.003.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société DONJON S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81166/812/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EATON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.547.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(81133/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EATON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Mauro Puppo, indépendant, demeurant 1, Via Monte Grappa à Vedano al Lambro (Italie) et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81134/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.843.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Signature.

(81155/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.843.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Signature.

(81156/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

VOYAGES EUROPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 10, rue 1900.

R. C. Luxembourg B 17.437.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(81138/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

VOYAGES EUROPA, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 10, rue 1900.

R. C. Luxembourg B 17.437.

Constituée par-devant M^e Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 1980, acte publié au Mémorial C n°130 du 13 juin 1980

Modifiée par-devant M^e André Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n°207 du 26 avril 1997.

Modifiée pour la dernière fois par-devant M^e André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 1999.

Il résulte de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 décembre 2001 que le conseil d'administration de la société a été modifié de la façon suivante:

Madame Béatrice Bertani, employée privée, demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen, a été appelée aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincent Rindone, employé privé, demeurant 37, route de Peppange, L-3270 Bettembourg, démissionnaire.

Madame Bernadette Conte, demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen a été nommée administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Vincent Rindone, demeurant 37, route de Peppange, L-3270 Bettembourg, démissionnaire.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C des Sociétés et Associations.

B. Conte

Administrateur-délégué

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001 (annexée aux présentes), le conseil d'administration de notre société a été modifié comme suit:

A démissionné de sa fonction d'administrateur:

Monsieur Vincent Rindone, employé privé, demeurant 37, route de Peppange, L-3270 Bettembourg

A été appelée aux fonctions d'administrateur:

Madame Béatrice Bertani, employée privée, demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen.

Madame Bernadette Conte, demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen est nommée administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Vincent Rindone, demeurant 37, route de Peppange, L-3270 Bettembourg.

Bon pour enregistrement dans le Registre de Commerce (Département Sociétés).

A Luxembourg, le 12 décembre 2001.

B. Conte / B. Bertani

Administrateur / Administrateur

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001

L'an deux mille un 12 décembre à 11 heures, se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire en renonçant d'un commun accord à toute convocation préalable, les actionnaires de la société anonyme VOYAGES EUROPA S.A., avec siège social à 10, rue 1900 L-2157 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, le 2 avril 1980 publié au Mémorial C, N°130 du 24 juin 1980 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen de résidence à Luxembourg en date du 22 décembre 1999.

Monsieur Gérald Rouen, commissaire aux comptes, est absent.

La feuille de présence est signée par tous les actionnaires entrant en séance.

L'assemblée procède alors à la composition de son bureau:

- Bernadette Conte, administrateur, préside la séance;

- Elle désigne Béatrice Bertani domiciliée 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen, employée privée, comme secrétaire et scrutatrice.

Le bureau ainsu constitué Madame la Présidente rappelle qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires et le bureau sera annexée aux présentes. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente déclare alors la séance ouverte et rappelle les points de l'ordre du jour:

- Démission de Vincent Rindone de son poste d'administrateur.

- Election d'un nouvel administrateur.

- Nomination d'un nouvel administrateur-délégué.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes, à l'unanimité.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire, prend acte de la démission de Vincent Rindone du conseil d'administration et de son poste d'administrateur-délégué non sans le remercier pour son activité et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Madame Béatrice Bertani demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen, employée privée est élue administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire entérine la nomination de Bernadette Conte demeurant 24, rue de la Libération, L-8031 Strassen, employée privée au poste d'administrateur-délégué.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 13 heures.

Liste de présence

de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VOYAGES EUROPA S.A. ayant son siège social au 10, rue 1900 L-2157 Luxembourg, tenue le 12 décembre 2001 à 11.00 heures.

Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de voix	Représenté par	Lieu et date de la procuration	Signature de l'actionnaire ou du représentant
M. Rindone Vincent	1.250	1.250	Lui-même	Non applicable	
Mme Conte Bernadette	1.250	1.250	Elle-même	Non applicable	
M. Matthyssens Thierry	800	800	Lui-même	Non applicable	
M. Rindone Gabriel	100	100	Lui-même	Non applicable	
FINANCIAL REALIZATIONS S.A.	1.600	1.600			
Total	5.000	5.000			

La présente liste est clôturée à 5.000 (cinq mille) actions et certifiée exacte par les membre du bureau.

Signature / Signature

La Présidente / La secrétaire et scrutatrice

La société FINANCIAL REALIZATIONS S.A. désigne par la présente Monsieur Thierry Matthyssens pour la représenter à l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2001 de la société VOYAGE EUROPA S.A. domicilié au 10, rue 1900 L-2157 Luxembourg.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Bon pour pouvoir

T. Matthyssens / M. Dennewald

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81139/000/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

TARSUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

R. C. Luxembourg B 43.019.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 83, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81145/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MIAMI CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 13, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 69.278.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 14 décembre 2001, vol. 127, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81141/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MIAMI CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 13, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 69.278.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Mersch, le 14 décembre 2001, vol. 127, fol. 76, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81142/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MIAMI CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 13, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 69.278.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 14 décembre 2001, vol. 127, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81143/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CAFE BEIM PAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7462 Moesdorf, 18, rue d'Ettelbruck.
R. C. Luxembourg B 67.209.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, vol. 127, fol. 77, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81144/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

IMMOLINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.094.

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée décide de transformer la capital social, qui était de LUF 1.250.000,-, représenté par 1.000 actions de LUF 1.250,- chacune, en Euro 30.986,69, représenté par 1.000 actions de Euro 30,99 chacune.

Mme Staszowski Rita, administrateur-délégué de la société.

La distribution des parts et toute autre condition de la constitution de société resteront inchangés.

Fait et passé à Luxembourg, en date du 11 décembre 2001.

Pour la société

R. Staszowski

Enregistré à Mersch, le 12 décembre 2001, vol. 127, fol. 76, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(81148/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MARCA, Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.000.000.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 2, place Guillaume.
R. C. Luxembourg B 10.183.

—
Le bilan et l'annexe au 28 février 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81146/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CARSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 10-12, rue 1900.

R. C. Luxembourg B 54.037.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

L'assemblée décide de transformer le capital social, qui était de LUF 3.000.000,-, représenté par 100 actions de LUF 30.000,- chacune, en Euro 74.368,06, représenté par 100 actions de Euro 743,68 chacune.

M. Shi Ajian, administrateur-délégué de la société.

La distribution des parts et toute autre condition de la constitution de société resteront inchangés.

Fait et passé à Luxembourg, en date du 11 décembre 2001.

Pour la société

S. Ajian

Enregistré à Mersch, le 11 décembre 2001, vol. 127, fol. 75, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(81149/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.382.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

- La démission de Monsieur Marco Claus de son poste d'administrateur de la société est acceptée et décharge lui est donnée.

Est nommé administrateur en remplacement.

Monsieur Sylvain Imperiale, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

MASE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81150/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ZINGI@INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.497.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Signature.

(81153/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SERENISSIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.394.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

- La démission de Monsieur Marco Claus de son poste d'administrateur de la société est acceptée et décharge lui est donnée.

Est nommé administrateur en remplacement:

Monsieur Sylvain Imperiale, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

SERENISSIM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81152/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

L & A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 76.857.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée adressée à la société en date du 30 novembre 2001 que Monsieur John Weber a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 562, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81157/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

VIOLET INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

VIOLET INVESTMENT S.A.

T. Klassen

Membre du Conseil d'Administration

(81161/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FLOREAM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 33.127.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FLOREAM HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81167/812/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

D.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.682.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue en date du 20 juin 2001 au siège social que:

1. L'assemblée ratifie la nomination de Mademoiselle Cindy Reiners en tant qu'administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Coïs suivant la décision du conseil d'administration du 30 juin 2000. Mademoiselle Cindy Reiners terminera le mandat de Mademoiselle Carole Coïs.

2. L'assemblée ratifie la nomination de Mademoiselle Patricia Recher en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Sean O'Brien suivant la décision du conseil d'administration du 12 juillet 2000. Mademoiselle Patricia Recher terminera le mandat de Monsieur Sean O'Brien.

3. L'assemblée ratifie le transfert du siège social du 3, boulevard Royal au 11, boulevard Royal suivant la décision du conseil d'administration du 2 janvier 2001.

4. L'assemblée ratifie la convention de domiciliation signée en date du 2 janvier 2001.

5. L'assemblée accepte la démission de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

6. L'assemblée décide de nommer la société AUDIT AND BUSINESS CONSULTING comme commissaire aux comptes de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81159/309/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I.E.D.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.928.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue en date du 20 juin 2001 au siège social que:

1. L'Assemblée ratifie la nomination de Mademoiselle Martine Even en tant qu'administrateur en remplacement de Mademoiselle Alexia Meier suivant la décision du conseil d'administration du 1^{er} mars 2001. Mademoiselle Martine Even terminera le mandat de Mademoiselle Alexia Meier.

2. L'Assemblée ratifie le transfert du siège social du 3, boulevard Royal au 11, boulevard Royal suivant la décision du conseil d'administration du 1^{er} mars 2001.

3. L'Assemblée ratifie la convention de domiciliation signée en date du 1^{er} mars 2001.

4. L'assemblée accepte la démission de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

5. L'assemblée décide de nommer la société AUDIT AND BUSINESS CONSULTING comme commissaire aux comptes de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81160/309/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES ARDENNE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.141.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I. Campbell.

(81180/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

METROPOLITAN TRADING CORPORATION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2010 Luxembourg, 2, place Dargent.

H. R. Luxembourg B 32.006.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 17. September 2001

Die ausserordentliche Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Rücktritt des Herrn Paul Harr als Mitglied des Verwaltungsrates. Sie erteilt ihm volle Entlastung für seine Tätigkeit.

Es wird beschlossen Herrn Dr. Henneke Lütgerath zum neuen Verwaltungsratsmitglied zu ernennen. Sein Mandat endet wie das der übrigen Mitglieder mit Datum der im Jahre 2007 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss per 31. Dezember 2006 befindet.

Somit setzt sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft aus den Herren

Dr. Henneke Lütgerath

Günther Hinz

Peter Johannsen

zusammen.

Luxembourg, 17. September 2001.

METROPOLITAN TRADING CORPORATION S.A.

G. Hinz / P. Johannsen

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81162/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

METROPOLITAN TRADING CORPORATION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2010 Luxembourg, 2, place Dargent.

H. R. Luxembourg B 32.006.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 2. April 2001

Die ausserordentliche Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Rücktritt des Herrn Uwe Thaysen als Mitglied des Verwaltungsrates. Sie erteilt ihm volle Entlastung für seine Tätigkeit.

Es wird beschlossen Herrn Günther Hinz zum neuen Verwaltungsratsmitglied zu ernennen. Sein Mandat endet wie das der übrigen Mitglieder mit Datum der im Jahre 2007 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss per 31. Dezember 2006 befindet.

Luxembourg, 2. April 2001.

METROPOLITAN TRADING CORPORATION S.A.

Hinz / Johannsen

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81163/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FRM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 58.158.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FRM PARTICIPATIONS S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Armand Haas nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81164/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FINBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.512.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FINBOURG FINANCE S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Armand Haas nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81165/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

GESTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 28.699.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société GESTINVEST S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81168/812/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

A.K. SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.082.

—
Le bilan au 31 juillet 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 décembre 2001, vol. 321, fol. 95, case 5/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour A.K. SERVICES, S.à r.l.
Signature

(81213/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

A.K. SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.082.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 décembre 2001, vol. 321, fol. 95, case 5/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour A.K. SERVICES, S.à r.l.
Signature

(81214/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

PERSEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 29.664.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société PERSEUS S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81169/812/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

REDEVCO OFFICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 23.905.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société REDEVCO OFFICES LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81174/812/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

C.I.P.A.F. S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.823.

—
L'an deux mille un, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, en abrégé C.I.P.A.F. S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 19.823, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter en date du 20 octobre 1982, publié au Mémorial C, numéro 309 du 26 novembre 1982 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu le 28 décembre 2000 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 675 du 25 août 2001.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle au 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Mademoiselle le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Teresa Martins, licenciée en droit, avec adresse professionnelle au 12, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateurs Madame Danièle Martin, maître en droit, demeurant à Bertrange et Monsieur Ali A. Sherwani, directeur administratif et financier, demeurant à Bertrange.

Le bureau ainsi constitué, la présidente expose que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée à la suite de l'admission de la Société au statut de société holding de financement et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis de convocations publiés comme suit:

- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

numéro 957 du 3 novembre 2001,

numéro 994 du 12 novembre 2001

- au Luxemburger Wort

du 2 novembre 2001

du 12 novembre 2001

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Adoption par la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, en abrégé C.I.P.A.F. S.A. société holding simple du type de la loi du 31 juillet 1929, du statut d'une société Holding de financement.

2. Modifications subséquentes des articles 3 et 6 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui sera prise en vertu du point 1.

3. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 10.604.157 actions représentant l'intégralité du capital social, 10.244.861 actions sont présentes ou représentées à la présente Assemblée.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier à travers un changement des statuts l'objet social qui était celui d'une société holding simple du type de la loi 31 juillet 1929, en celui d'une société holding de financement.

Deuxième résolution

L'assemblée décide en conséquence de la résolution qui précède de modifier les articles 3 et 6 des statuts et qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toutes autres manières. La Société peut émettre des emprunts, même sous la forme d'obligations, pour financer son activité et celle des entreprises dans lesquelles elle tient des participations ou qui font partie de son même groupe de sociétés.

La Société faisant partie du groupe international de sociétés qui dépendent directement ou indirectement de la société de droit luxembourgeois GENERAL MEDITERRANEAN HOLDING S.A. peut reconnaître aux entreprises auxquelles le groupe s'intéresse directement ou à celles qui font partie de ce groupe, y inclus les sociétés faitières, tous prêts, avances, garanties, et tous autres concours et assistances financières qui se rattachent directement à son objet et qui sont autorisées par et rentrent dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières ainsi que les lois et règlements ultérieurs.

Les prêts, avances, garanties et autres concours et assistances financières au profit de la société faitière resteront dans les limites légales.

Dans le respect des limites établies par le droit de la propriété intellectuelle, la Société peut acquérir tous brevets ou licences et tous autres droits de propriété intellectuelle susceptibles d'être enregistrés ou de recevoir une protection juridique en vue de leur gestion et mise en valeur.»

«**Art. 6.** Toutes les actions représentatives du capital social sont émises sous la forme nominative. Une conversion en actions au porteur est exclue.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à 11.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Schaeffer, T. Martins, D. Martin, A. A. Sherwani, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 132S, fol. 67, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

F. Baden.

(81294/200/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

C.I.P.A.F. S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.823.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

F. Baden.

(81295/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2001.

LARGO FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 31.323.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société LARGO FINANCE S.A. qui s'est tenue en date du 28 novembre 2001 au siège social que:

1) le siège social a été transféré avec effet au 3 décembre 2001 du 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

2) Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Septfontaines.

La ratification de la nomination de Monsieur Michel de Groote nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81170/812/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LARGO FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 31.323.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société LARGO FINANCE S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon, Suisse, a été nommé comme nouvel administrateur de la société LARGO FINANCE S.A.

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81171/812/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

C&A RETAIL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.342.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société C&A RETAIL S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé à son remplacement par la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Armand Haas nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81175/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

REDEVCO RETAIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.585.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société REDEVCO RETAIL LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social que:

Il est décidé de nommer Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse) comme nouvel administrateur de la société.

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81172/812/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

REDEVCO RETAIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.585.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société REDEVCO RETAIL LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Armand Haas nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81173/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION NIC. WILWERT ET FILS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4985 Sanem, 4, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.156.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 28 novembre 2001

Les associés décident de convertir la devise du capital social de LUF en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le capital social actuel de LUF 1.250.000 est converti en EUR 30.986,69.

Les associés ont pris la décision d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.000, par incorporation de résultats reportés.

Les associés décident d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital, entièrement libéré, est fixé à la somme de EUR 31.000, divisé en six cent vingt-cinq parts sociales sans désignation de valeur nominale. Ces parts sont réparties actuellement comme suit: 1) Madame Maria Dabée, pensionnée, demeurant à Sanem, quarante parts sociales; 2) Monsieur Joé Wilwert, gérant, demeurant à Sanem, deux cent quatre-vingt-quinze parts sociales; 3) Madame Alix Massard, gérante, demeurant à Sanem, deux cent quatre-vingt-dix parts sociales. Total: six cent vingt-cinq parts sociales.»

Pour extrait sincère et conforme
Signatures des associés

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 décembre 2001, vol. 321, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
(81250/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FIBACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 22.178.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FIBACO S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Il résulte d'une lettre adressée au Conseil d'Administration, le 29 novembre 2001, que Monsieur Henri Grisius a démissionné de son poste de Directeur avec effet immédiat.

La question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius, pour l'exercice de son mandat, sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81176/812/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

EGERIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société EGERIA LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 29 novembre 2001 au siège social que:

Monsieur Henri Grisius ayant présenté sa démission d'administrateur de la société avec effet immédiat, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Armand Haas nommé en remplacement de Monsieur Henri Grisius ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Henri Grisius seront mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81177/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

UPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 14.027.

Monsieur Bernard Ewen, liquidateur, démissionne de son mandat avec effet immédiat.

Le siège social est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81179/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES GLOBAL HOLDING, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.233.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I. Campbell.

(81181/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SHARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 65.448.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 décembre 2001

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Urs Leiser, administrateur, qui a remis sa démission par lettre en date du 28 novembre 2001, et lui donne décharge de son mandat.

Madame Suzanne Duenser, administrateur de sociétés, Im Grabaton, 15, FL-9490 Schaan, est appelée aux fonctions d'administrateur. Elle terminera le mandat de Monsieur Leiser, démissionnaire.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 38, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81178/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.234.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I. Campbell.

(81182/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

STELLA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.602.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signatures.

(81202/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

STELLA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 novembre 2001

Suite à la demande de Messieurs Elo Rozencwajg et André Labranche de ne pas voir leur mandat d'Administrateur renouvelé, l'assemblée décide d'élire en remplacement:

Monsieur Enzo Guastaferrri, employé privé, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal, Mademoiselle Marie-Paule Mockel, employée privée, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Marcel Orsini, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse), Président du Conseil d'Administration,
- Enzo Guastaferrri, employé privé, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal,
- Marie-Paule Mockel, employée privée, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal,

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81201/047/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

NEWCASTLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.782.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

NEWCASTLE S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(81183/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

NEWCASTLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 décembre 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration

Mme Maria Bertuzzi-Rinaldi, employée privée, demeurant à Milan (Italie), administrateur-délégué;

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

NEWCASTLE S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 25, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81184/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT BEAUMONT, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 6-10, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(81246/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT BEAUMONT, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 6-10, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(81245/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.594.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MOUFLOLUX S.A.H.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(81185/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.594.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 décembre 2001

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Simone Strocchi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Massimo Longoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention au fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

MOUFLOLUX S.A.H.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 25, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81186/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ELLEPI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 64.272.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 16 novembre 2001*

Il résulte du procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires Madame Frie Van De Wouw et Monsieur Lex Benoy ainsi qu'au commissaire aux comptes COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur fonction.

Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, employée privée, demeurant à B-6700 Arlon et Mademoiselle Candice De Boni, employée privée, demeurant à F-57000 Metz ont été nommées administrateurs. Monsieur Lex Benoy a été nommé commissaire aux comptes.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 16 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81268/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

ARDEXCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.018.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81193/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I.R.E.C., INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.304.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg le 9 mai 2001

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés pour l'exercice social 2000.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 ont été approuvés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Il a été décidé de reporter le bénéfice sur les exercices suivants.

Il a été décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur exercice de leur mandat durant l'exercice social 2000.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes. Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2001.

Date: le 15 juin 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81188/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I.R.E.C., INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.304.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg le 21 novembre 2000

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés pour l'exercice social 1999.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999 ont été approuvés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Il a été décidé de reporter le bénéfice sur les exercices suivants.

Il a été décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur exercice de leur mandat durant l'exercice social 1999.

Il a été décidé de nommer les personnes suivantes comme administrateurs de la Société.

- M. Jean-François van Hecke

- M. Benoît Godts

- M. Jean Maas

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2005.

PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, est nommée Commissaire aux comptes. Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2000.

Date: le 14 juin 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81189/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

I.R.E.C., INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.304.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg le 14 juillet 2000

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés pour l'exercice social 1998.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998 ont été approuvés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Il a été décidé de reporter le bénéfice sur les exercices suivants.

Il a été décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur exercice de leur mandat durant l'exercice social 1998.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes. Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 1999.

Date: le 14 juin 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81190/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

LUCORN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.575.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81194/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SALON DE COIFFURE TENDRELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 22.044.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 322, fol. 6, case 1-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Signature.

(81191/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SALON DE COIFFURE TENDRELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 40, rue de Belvaux.

R. C. Luxembourg B 22.044.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2001

Les associés sont habilités conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 500.000 LUF en 12.394,67 euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3. Adaptation de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune, lesquelles parts sont souscrites et libérées comme suit:

- | | |
|--|----------|
| 1. Monsieur Luc Olinger, prénommé, quatre-vingt-dix-neuf. | 99 parts |
| 2. Madame Nicole Kaiser, prénommée, une part sociale | 1 part |

Total: cent parts sociales 100 parts

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de 100 voix contre 0 voix.

Décident de convertir le capital social actuel exprimé en 500.000 LUF en 12.500,00 euros.

Décident d'augmenter le capital social de cent trente-deux virgule trente-trois (132,33 EUR) pour le porter de son montant actuel de 12.394,67 euros à 12.500 euros par incorporation de réserves.

Décident d'adapter l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune, lesquelles parts sont souscrites et libérées comme suit:

1. Monsieur Luc Olinger, prénommé, quatre-vingt-dix-neuf	99 parts
2. Madame Nicole Kaiser, prénommée, une part sociale	1 part
Total: cent parts sociales	100 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature

Associé / Associé

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2001, vol. 322, fol. 6, case 1-1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Signature.

(81192/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SOCIETE FINANCIERE DE NOLAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.402.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81195/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

RYBURTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 40.147.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81196/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CLIMAT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.898.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Signature.

(81197/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.

SOCIETE INCAREL, Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 2.022.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 7 avril 2001

L'an deux mille un, le 7 avril, à 10 heures, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SOCIETE INCAREL, société anonyme, dont le siège est à Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Hayot, président du Conseil d'Administration.

Le président nomme scrutateurs Monsieur Gilbert Spautz et Madame Barbe Beidler et demande à Maître Josette Elvinger de dresser le procès-verbal.

L'assemblée générale approuve ces mandats.

Le président expose et l'assemblée constate:

1) Que l'assemblée a pour ordre du jour:

1) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.

4) Nominations statutaires.

5) Divers.

II) Que d'une liste de présence ci-annexée, il ressort que tous les actionnaires sont présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée passe ensuite à l'ordre du jour:

1) Monsieur le président fait, au nom du Conseil d'Administration, rapport à l'assemblée sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2000.

Il est donné lecture du rapport du commissaire aux comptes, qui propose à l'assemblée l'approbation des comptes tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration. Le rapport sera annexé au procès-verbal de l'assemblée.

2) Monsieur le président prie l'assemblée de se prononcer par un vote spécial au sujet de l'approbation du bilan au 31 décembre 2000.

Première résolution

L'assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes au 31 décembre 2000 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

3) Monsieur le président prie l'assemblée de se prononcer par un vote spécial au sujet de la décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.

Deuxième résolution

L'assemblée, à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs du fait de leur gestion en 2000.

Troisième résolution

L'assemblée, à l'unanimité, donne décharge au commissaire aux comptes.

4) Monsieur le président informe l'assemblée que Monsieur Henri Rochat a, pour raisons de santé, présenté sa démission au conseil et que Monsieur Jérôme Seydoux désire se présenter au suffrage des actionnaires.

Il prie l'assemblée de choisir par un vote spécial, pour le terme d'une année, un remplaçant de Monsieur Rochat.

Quatrième résolution

L'assemblée à l'unanimité désigne:

Monsieur Jérôme Seydoux, demeurant à Paris,

pour terminer le mandat de l'administrateur sortant, Monsieur Rochat.

Monsieur le président prie l'assemblée de choisir par un vote spécial, pour un terme d'une année, le commissaire aux comptes de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée à l'unanimité, nomme commissaire aux comptes pour l'exercice 2001, conformément à l'article 15 des statuts de la société, Monsieur Gilbert Spautz, assureur conseil à Luxembourg.

Pour se conformer à l'article 61 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales l'assemblée, à l'unanimité, fixe la rémunération du commissaire à 20.000,- francs.

5) Le président prie l'assemblée de se prononcer au sujet du tantième à allouer aux administrateurs. Il propose à l'assemblée de fixer ce tantième pour l'exercice 2000 à 100.000,- francs par administrateur, c.à.d. 300.000,- francs.

Sixième résolution

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'allouer à chacun des administrateurs pour l'exercice 2000 un tantième de 100.000,- francs.

6) Le président prie l'assemblée de se prononcer par un vote spécial au sujet de l'affectation du bénéfice disponible.

Septième résolution

L'assemblée, à l'unanimité, décide de reporter à nouveau l'intégralité des résultats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole sous divers, la réunion a été levée à onze heures.

P. Hayot / J. Elvinger

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 45, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(81248/261/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2001.